

APRÈS ART. 13

N° AS5690

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

### AMENDEMENT

N ° AS5690

présenté par

Mme Petex-Levet, M. Neuder, M. Di Filippo et M. Portier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.